



## Ajout au titre de propriété

Par **Iudialex**, le **08/12/2008 à 13:16**

J'ai acheté un appartement et je souhaiterais ajouter mon ami sur le titre de propriété. Comment procéder et quel coût ? quelles conséquences éventuelle s?rnrDoit je faire également les démarches auprès de l'organisme de crédit ?rnrMerci de votre réponse

Par **Thierry Nicolaides**, le **10/12/2008 à 14:25**

pour vous ce sera considéré comme une vente avec droits de mutation (8 % environ ) et imposition de la plus value .rnrnde plus votre ami devenant co propriétaire , en cas de séparation vous devrez avoir son accord pour revendre sauf à demander en justice la sortie de l'indivision .rnrnSi vous voulez garder votre ami gardez votre appartement pour vous seul (e)

Par **Iudialex**, le **10/12/2008 à 14:39**

Merci